



Cour
Pénale
Internationale
International
Criminal
Court



Fonds au Profit des Victimes
The Trust Fund for Victims



Communiqué de presse : 20.04.2020

Décès de Felipe Michelini, Président du Conseil de direction du Fonds au profit des victimes de la Cour pénale internationale



Photo : Felipe Michelini, Président du Conseil de direction du Fonds au profit des victimes de la Cour pénale internationale depuis décembre 2018 ©Magdalena Gutiérrez Rodríguez

C'est avec grande tristesse que le Fonds au profit des victimes (FPV) de la Cour pénale internationale (CPI) annonce le décès de Felipe Michelini, Président du Conseil de direction, le dimanche 19 avril 2020.

Nous déplorons avec profond regret le départ prématuré de Felipe Michelini, alors que nous restons sous le choc de la perte soudaine de sa chaleur, de son engagement et de son leadership.

Felipe Michelini a été élu pour la première fois au Conseil de direction du FPV en 2015. Après sa réélection en 2018, il est devenu Président du Conseil.

Les membres du Conseil de direction du FPV, la baronne Arminka Helić, Mama Koite Doumbia, Sheikh Mohamed Belal et Gocha Lordkipanidze s'associent au deuil : « La passion de Felipe Michelini était d'assurer la justice pour les victimes. Nous rappelons le leadership, l'amitié, la

compétence et l'engagement de Felipe pour susciter une nouvelle réflexion stratégique pour le FPV en tant que pilier essentiel du Statut de Rome ». Le Directeur exécutif du FPV, Pieter de Baan, rappelant le soutien, les conseils et la chaleur personnelle de M. Michelini, présente ses condoléances à la famille au nom de tout le personnel du Secrétariat du FPV.

Le Président de l'Assemblée des États Parties, M. O-Gon Kwon, a salué l'héritage de M. Michelini : « L'Assemblée présente ses sincères condoléances à sa famille. Felipe a apporté une contribution indélébile au système du Statut de Rome, ayant joué un rôle clé dans les réunions annuelles sur la CPI organisées pour les parlementaires latino-américains à Montevideo ; il a également été le principal promoteur de la décision de l'Uruguay de devenir le premier État de la région à inclure les crimes du Statut de Rome dans sa législation nationale en 2006. Son dévouement à la lutte mondiale contre l'impunité pour les crimes d'atrocité et la protection des droits de l'homme a conduit l'Assemblée à l'élire comme membre du Conseil de direction du Fonds au profit des victimes en 2015. Sa contribution inestimable s'est poursuivie en tant que Président du Conseil depuis 2018 ».

Le juge Chile Eboe-Osuji, Président de la CPI, a également salué l'engagement de M. Michelini, déclarant : « La profondeur de l'engagement de M. Michelini envers tout ce que la CPI représente était sans pareille, et a touché tous ceux à la Cour qui ont eu l'occasion de travailler et d'interagir avec lui. L'héritage de son dévouement à la cause de la justice ainsi que les souvenirs de son caractère chaleureux perdureront pour nous ».

Le Procureur de la CPI, Fatou Bensouda, s'associe au deuil : « Je présente mes sincères condoléances à la famille endeuillée de M. Michelini pour cette perte incommensurable. Dimanche dernier, le domaine de la justice pénale internationale a perdu l'un de ses plus grands défenseurs. Beaucoup d'entre nous ont perdu un ami et un collègue cher, qui a toujours impressionné par son dévouement sincère et profondément enraciné au sort des victimes de violations des droits de l'homme. Il nous manquera beaucoup, mais son héritage continuera à inspirer ».

Le Greffier de la CPI, Peter Lewis, a fait écho à l'engagement de M. Michelini en faveur de la justice pour les victimes et a déclaré : « Ce fut un grand privilège et un plaisir d'avoir travaillé avec un agent de la fonction publique aussi exceptionnel. Le profond engagement personnel de Felipe envers les victimes de l'injustice a transparu dans tout ce qu'il a fait et nous, qui avons travaillé avec lui en étroite collaboration, avons perdu un modèle ainsi qu'un ami très cher ».

Felipe Michelini s'est battu sans relâche pour les droits de l'homme tout au long de sa vie et a été un fervent défenseur de la justice pour les victimes. Pendant son mandat au Conseil de direction du FPV, Felipe Michelini a évoqué les objectifs du FPV, notant : « Il n'y a pas de justice sans réparations. La justice ne doit pas seulement être réalisée en veillant à ce que la voix des victimes soit entendue et par une condamnation, mais en accordant des réparations globales ».

Pour plus d'informations, veuillez contacter : trustfundforvictims@icc-cpi.int ou visiter : www.trustfundforvictims.org